



# AFRITAC de l'Ouest

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Abidjan, Côte d'Ivoire



*La Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest*

**Parution Numéro 26 – janvier 2020**

## Sommaire

<i>Vue d'ensemble</i> .....	1
<i>Activités par domaine</i> .....	2
<i>Actions de formation</i> .....	16
<i>Les cours en ligne du FMI</i> .....	17
<i>Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en décembre 2019</i> .....	18
<i>Activités à venir</i> .....	19

## *Vue d'ensemble*

La vingt-sixième parution de la Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest couvre les activités organisées par le Centre du 1er octobre au 31 décembre 2019. Sur cette période, le Centre a fait l'évaluation à mi-parcours de l'exécution de son programme de travail de l'exercice 2019-2020. Cette évaluation fait ressortir les points suivants :

- Le Centre a dispensé l'équivalent de 215 semaines d'assistance technique (AT) de mai 2019 à fin octobre 2019.
- Au niveau des pays, le volume d'activités a été le plus élevé en Guinée, en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire.
- Les activités de formation de mai à octobre 2019 ont porté sur neuf séminaires et cinq stages d'immersion organisés dans les domaines d'intervention du centre.

La période sous revue a été également marquée par l'animation de deux séminaires dans le domaine de l'analyse macro-budgétaire et l'organisation d'un stage dans le domaine de la gestion des dépenses publiques. Nous présentons également un encadré sur le compte unique du Trésor.

Concernant le cadre du renforcement du partenariat stratégique avec les bailleurs et les grandes directions des pays membres bénéficiaires de l'AT, le coordonnateur a effectué des visites de travail au Niger, en Norvège et au Pays-Bas. Ces activités ont contribué à accroître le nombre des bailleurs du centre au nombre desquels figurent depuis décembre 2019 la Norvège et la Suisse. La France a également décidé d'augmenter sa contribution au financement des activités du centre de manière significative. En outre, le département des finances publiques du FMI organise un atelier sur la budgétisation sensible au genre à Abidjan du 3 au 5 février 2020, en partenariat avec l'ONU Femmes, l'UE et l'AFRITAC de l'ouest.



Par ailleurs, le centre organisera sa réunion du comité d'orientation en mars 2020 à Abidjan.

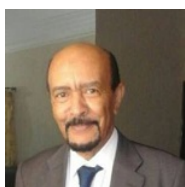
Concernant les activités à venir, un séminaire sur la gestion du budget se tiendra à Dakar en février 2020 et le centre poursuit la mise en œuvre de son programme de travail dans les pays membres.

## *Activités par domaine*

### **Administration douanière**

*AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.*

#### **Conseiller résident en administration douanière**



Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. Ahmed Boilil a été conseiller résident en techniques douanières au Togo dans le cadre d'un projet BAD. Il a été également conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant il a été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie.

### **Guinée – Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 28 octobre au 8 novembre 2019.**

L'assistance technique fournie par le Centre a permis de constater que de nombreuses mesures ont été menées à bien mais l'administration douanière doit encore prioriser certaines actions pour rendre véritablement opérationnelle la stratégie de réappropriation et de maîtrise de la fonction d'évaluation en douane. Au cours de la visite, en étroite collaboration avec un groupe de travail, il a été procédé à l'élaboration d'un document intitulé "Stratégie de réappropriation de la fonction d'évaluation en douane" dans lequel ont été définis, un objectif général "Contribuer à l'accroissement des ressources propres de l'État" et un objectif spécifique "S'approprier et maîtriser efficacement la fonction d'évaluation en douane, sur tout le territoire douanier, à partir de septembre 2020". Un plan d'actions détaillé et un chronogramme complètent également le document stratégique.

### **Togo – Gestion automatisée du risque pour la sélectivité des contrôles du 4 au 15 novembre 2019.**

Les travaux ont permis de noter que la sélectivité des contrôles aux bureaux de Lomé-Port s'est nettement améliorée car le taux de déclarations orientées en circuit rouge a été réduit de façon significative de juin 2018 à juin 2019. Ce taux qui était supérieur à 50% avant mai 2018 s'est rapproché de l'objectif de 30% pour les déclarations de mise à la consommation aux bureaux du port de Lomé durant les six premiers mois de 2019. En moyenne mensuelle, le taux de déclarations de mise à la consommation orientées en circuit vert est de 38% depuis le 1er janvier 2019. Le taux de déclarations orientées en circuit rouge qui sont contrôlés physiquement est extrêmement faible. Il convient de réduire le taux de circuit rouge afin que

toutes les déclarations orientées en circuit rouge soient effectivement contrôlées physiquement. Les performances en termes de droits compromis sont modestes et représentent seulement 2,3 à 4,7% des droits et taxes sur la période. Le Comité de sélectivité est maintenant institutionnalisé et actif. Il doit renforcer le suivi de l'application des règles de sélectivité. Un plan d'actions a été discuté et validé pour la finalisation du programme de gestion automatisée des risques.

## **Administration fiscale**

*L'AFRITAC de l'Ouest concentre son appui sur l'amélioration de la gestion du risque et le renforcement des principales fonctions de l'administration fiscale.*

### ***Conseiller résident en administration fiscale***



**M. Nicolas Hiol** soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d'experts du FMI, il avait déjà eu l'occasion de mener différentes missions d'assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

### ***Conseiller résident en administration fiscale***



**M. Michel Bua** a une longue expérience dans le contrôle fiscal où il a occupé différentes fonctions. Avant de rejoindre le département des finances publiques du Fonds Monétaire international, Michel Bua a travaillé pour le Ministère français des finances et celui des Affaires étrangères.

## **Niger - Renforcement des fonctions fiscales clés de la Direction générale des impôts du 4 au 15 novembre 2019.**

La mission a noté la signature par le Ministre des finances d'une note interdisant les transactions financières aux contribuables ayant des numéros d'identification fiscale désactivés, qui constitue la dernière composante du projet d'assainissement des répertoires. La réactivation des comités de direction (CODIR), inscrits dans le prolongement des plans de performance est également une avancée importante. Néanmoins, des écueils persistent au rang desquels la configuration insuffisante du logiciel SISIC, l'ampleur des contribuables en « veilleuse » non traités, le suivi perfectible des recommandations des CODIR et l'apurement retardé des arriérés irrécouvrables. La mission a contribué entre autres à proposer un appui supplémentaire aux travaux d'assainissement des fichiers, puis a aidé à mieux capitaliser les résolutions des CODIR, avant de formaliser avec la Direction générale du Trésor un plan de travail devant faciliter l'apurement des arriérés irrécouvrables.

## **Guinée – Renforcement des opérations fiscales de la Direction nationale des impôts (DNI) du 25 novembre au 6 décembre 2019.**

Les objectifs de la mission étaient de poursuivre l'appui à la fiabilisation des fichiers, faire le point de l'apurement des arriérés et de la mise en œuvre du contrat de performance 2019, puis contribuer à l'élaboration du contrat de 2020. La mission a permis d'apprécier la réactivation récente de la géolocalisation et la signature de la circulaire définissant les nouvelles règles de gestion des contribuables, ce qui permet d'envisager la phase 2 de ce projet réservée à l'automatisation de la gestion des répertoires. L'autre avancée notable concerne l'implémentation effective en 2019 du nouveau format de contrat de performance et la signature de l'arrêté instituant la commission d'admission en non-valeur des arriérés irrécouvrables, même si des faiblesses persistent, notamment la maîtrise insuffisante des opérations fiscales et particulièrement des restes à recouvrer, l'animation perfectible des activités et l'insuffisance des appuis promis à la DNI. La mission a initié la fiscalisation des contribuables géolocalisés mais non pris en charge et a préparé les conditions de l'automatisation de leur gestion, avant de formaliser les projets de plan d'action et de contrat de performance pour l'exercice 2020.

## **Côte d'Ivoire – Les appuis fournis dans le cadre du Trust Fund destiné à soutenir la mobilisation des recettes (RMTF), une mission du Département des finances publiques du FMI du 2 au 13 décembre 2019.**

La mission a pu constater l'amélioration de certaines performances et une utilisation accrue de l'information et de certains indicateurs par les services centraux à des fins de suivi. Par ailleurs, l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de moyen terme, définissant les objectifs et les priorités pour la Direction générale des impôts (DGI) permettra d'augmenter l'utilisation des indicateurs à des fins stratégiques et de pilotage et donnera plus de visibilité aux décisions majeures prises par la hiérarchie.

Les services centraux de la DGI restent concentrés sur les activités au jour le jour et le suivi des réalisations de recettes. Ils devraient renforcer leurs actions sur des activités de planification, de production des normes, de suivi et d'évaluation des activités des services opérationnels au-delà du suivi de l'atteinte des objectifs financiers afin que toutes les dimensions de la performance soient prises en compte.

Dans le domaine technologique, des avancées très positives sont enregistrées. L'application intégrée SIGICI est déployée dans l'ensemble des services de la capitale et les directions provinciales seront équipées prochainement. Les télédéclarations et télépaiements sont largement utilisées et le traitement réussi des liasses fiscales dans SIGICI permet un accroissement des informations disponibles avec une plus grande fiabilité.

## **Mauritanie- Renforcement des procédures de recouvrement et de paiement des impôts et amélioration de la gestion des restes à recouvrer (RAR) du 9-21 décembre 2019.**

Face à l'augmentation constante des RAR, les travaux ont permis de proposer la mise en place d'une grille de classement en fonction de la nature des risques, par nature de débiteurs et âge des créances

fiscales. Afin d'améliorer la situation du recouvrement, en particulier des RAR, la mission a souligné que la procédure d'admission en non-valeur devrait être simplifiée et réellement utilisée une fois que toutes les diligences ont été effectuées pour permettre aux services de recouvrement de concentrer leur action et mesurer leur performance sur les créances recouvrables. Une journée de formation sur les bonnes pratiques en matière de perception des impôts a été organisée.

## **Gestion des finances publiques**

*Dans ce domaine AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.*

### **Conseiller résident en Gestion des dépenses publiques-aspect budget**



**M. Bacari Koné** a passé dix ans au département des Finances publiques du FMI où il a travaillé en qualité d'économiste principal avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2017.

## **Guinée – Deuxième mission d'appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement et des crédits de paiements (AE/CP) pour renforcer la budgétisation des dépenses d'investissement du 2 au 13 décembre 2019.**

La mission avait pour objectif principal de poursuivre l'appui aux autorités pour la mise en œuvre graduelle des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) dans le cadre d'une stratégie de couverture progressive de l'ensemble des ministères et institutions. Elle s'est déroulée en deux phases : un atelier technique de renforcement des capacités sur la gestion budgétaire en AE/CP a réuni, pendant deux jours, environ cent quarante (140) participants représentant les services centraux concernés du Ministère de l'Économie et des Finances, du Ministère du Budget et de celui du Ministère du Plan et du Développement Economique ainsi que des services financiers et de planification de plusieurs ministères, y compris les six ministères pilotes désignés par les autorités pour l'appui de la mission. L'atelier a été suivi de séances de travail avec les services de chacun des six (6) ministères susmentionnés en vue de les assister à structurer les dépenses de leurs dépenses d'investissement en AE et CP. Au cours des travaux, la mission a noté que la plupart des services financiers en charge de la budgétisation et du suivi des dépenses d'investissement public ainsi que l'équipe de la Direction nationale du budget et de la Direction nationale des investissements publics qui les assistaient se sont bien approprié la démarche des AE et CP. Au bout de deux séances de travail avec chacun des six ministères, les maquettes de leurs dépenses d'investissements structurées en AE et CP ont été élaborées à la lumière des informations disponibles souvent incomplètes.

*Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor*

**Marie-Christine Uguen** a exercé des fonctions de cadre supérieure à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine de la dépense publique, de la comptabilité et des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en 2018.

### **Burkina Faso – Appui à la mise en œuvre du compte unique du Trésor (CUT) du 7 au 18 octobre 2019.**

La mise en œuvre du CUT a connu une avancée en octobre 2019 avec la présentation en Conseil des Ministres le 02 octobre 2019 du projet de décret portant création du compte unique du Trésor. Par ailleurs, la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) a créé formellement le comité de mise en œuvre du CUT par note de service en juin 2019, et a désigné le point focal du projet.

Au-delà de cet axe réglementaire qui a progressé, la mise en œuvre effective du CUT peine cependant à avancer.

Sur le plan organisationnel, le projet CUT est en concurrence avec deux autres réformes menées par la DGTCP prévues pour 2020, à savoir (i) la mise en place des nouveaux réseaux comptables DGI, Douanes et comptables ministériels et (ii) le passage à la comptabilité en droits constatés. Sur le plan réglementaire, la liste des comptes bancaires produite n'est pas exhaustive car 9 banques seulement ont répondu sur les 14 existantes au Burkina Faso. Au plan budgétaire et technique, la prise en charge du volet informatique du CUT (système de compensation automatisé interbancaire STAR et SICA dépenses, système SWIFT) est faite dans le cadre du projet d'appui à l'inclusion financière de la Banque Mondiale au Burkina Faso qui n'a pas encore démarré actuellement. Au moment du passage de la mission, le chronogramme de cette partie du projet n'était pas encore établi. Les principales recommandations ont porté sur (i) l'adoption d'un chronogramme de mise en œuvre du CUT et assurer le suivi des activités à réaliser par le Trésor ; (ii) la fiabilisation du recensement des comptes bancaires publics afin de mener à bien l'analyse des comptes et déterminer les conditions de leur fermeture; (iii) la mise à jour du chronogramme du projet CUT sur la partie informatique, sur la base des éléments fournis par le planning du projet 'inclusion financière' de la Banque Mondiale.

### **Mauritanie – Appui à l'amélioration de la comptabilité de la dette du 11 au 22 novembre 2019.**

L'appui a permis de constater que des avancées significatives dans le cadre de la réforme des finances publiques sont en cours avec l'adoption récente du décret 2019-186 du 31 juillet 2019 portant règlement général de gestion budgétaire et de la comptabilité publique, et deux arrêtés récents adoptant le recueil des normes comptables de l'Etat et la création du Comité des normes de la comptabilité publique. Malgré quelques imprécisions, la nouvelle loi organique de loi de finances (LOLF) et le Règlement Général sur la Gestion Budgétaire et la Comptabilité Publique (RGCPC) introduisent, dans le domaine de la comptabilité de la dette des évolutions significatives. La dispersion des responsabilités en matière de



gestion de la dette et des faiblesses importantes dans la coordination des acteurs conduit à la redondance des tâches et font peser un risque sur la fiabilité des données de la dette. L'absence d'un outil informatique commun de gestion de la dette accentue cette situation. Plusieurs recommandations ont été faites dans le but d'aider à mieux comptabiliser la dette.

### **Bénin – Appui à la mise en œuvre du compte unique du Trésor du 2 au 13 décembre 2019.**

Des avancées ont été réalisées sur l'étude d'impact de la fermeture des comptes bancaires publics sur les banques commerciales : le recensement des comptes bancaires publics et de leurs soldes a été actualisé au 31 juillet 2019 et les comptes bancaires publics ont été reclassés en 5 grandes catégories. La mission a élaboré avec la DGTCP les termes de référence de l'étude d'impact à envoyer à la BCEAO, avec plusieurs scénarios de fermeture progressive des comptes bancaires publics à envisager. La mise en œuvre du CUT depuis la mission de juillet 2019 a connu des avancées avec (i) le projet d'arrêté portant création et modalités de fonctionnement du Compte Unique du Trésor (ii) la définition du périmètre cible du CUT et son architecture technique en liaison avec la BCEAO (iii) la disponibilité du projet de manuel de procédures des opérations exécutées sur le compte unique du Trésor est disponible.

Au plan technique, l'expérimentation des applications de compensation interbancaire automatisé de la BCEAO (SICA et STAR UEMOA) est en cours au niveau central, et un système d'annonce de la trésorerie appelé SAT, destiné à mieux prévoir tous les flux de dépenses arrivant sur le CUT, a été élaboré par la DGTCP et les maquettes de recueil des informations alimentant le plan prévisionnel de trésorerie et son actualisation sont déployées dans les différentes administrations concernées. Cependant des améliorations prioritaires restent à atteindre avec la (i) généralisation de l'utilisation de STAR et SICA en privilégiant la connexion des postes comptables à enjeu financier (en recettes et en dépenses) avant la fin juin 2020, (ii) l'adoption du le projet d'arrêté portant création et modalités de fonctionnement du CUT, (iii) les améliorations du système SAT en constituant les profils mensuels de trésorerie par comptable et en réservant le système d'annonce pour les dépenses exceptionnelles, imprévues ou 'hors profil' et enfin (iv), la mise en place en lien avec la DGB d' un plan d'engagement opérationnel dans le SI avant la fin 2020.

Le compte unique du Trésor (CUT) se définit comme une structure unifiée des comptes bancaires de l'Etat qui permet d'avoir une vue d'ensemble de ses liquidités et des transactions. Lisez l'encadre suivant pour en savoir plus<sup>1</sup>.

### **Le compte unique du Trésor : du concept à la réalité...**

(Marie Christine Uguen)

**Définition** : Le compte unique du Trésor (CUT) se définit comme une structure unifiée des comptes bancaires de l'Etat qui permet d'avoir une vue d'ensemble de ses liquidités et des transactions. Il est donc plus juste de parler d'un 'système de compte unique du Trésor'.

**Les deux principaux objectifs du système de CUT** sont (i) d'assurer la consolidation de la trésorerie de l'Etat afin de faire face aux dépenses en temps et en heure et (2) faciliter les mouvements de fonds et leurs contrôles.

**Prérequis à l'efficacité du CUT** et des outils de gestion de la trésorerie : si les outils de gestion de la trésorerie que sont le CUT et les plans de trésorerie participent à une meilleure gestion de la trésorerie, un des principaux prérequis est de disposer en amont d'un budget de l'Etat crédible, et basé sur des hypothèses économiques réalistes.

**Les avantages d'un système de CUT** performant sont une meilleure gestion des flux de trésorerie, une plus grande maîtrise des risques, et une plus grande visibilité des ressources de l'Etat, avec en corollaire une meilleure gestion macroéconomique.

#### **Concepts :**

Le CUT est fondé sur le principe de l'unité de trésorerie qui signifie que tous les avoirs liquides de l'Etat sont fongibles, quelle que soit leur utilisation finale ;

La distinction entre chaque opération de trésorerie, pour des raisons de contrôle et de restitution exhaustive de l'information, doit s'effectuer à travers la tenue d'une comptabilité appropriée, et non pas en déposant les fonds dans des comptes bancaires spécifiques dédiés à un certain type d'opération.

**Le cadre harmonisé des finances publiques au sein des pays de l'UEMOA (articles 57 à 59), ainsi que ceux de la Guinée et de la Mauritanie ont rappelé les deux principes d'unité de caisse et de trésorerie et l'importance de disposer d'un compte unique du Trésor**, tout en ouvrant la possibilité de disposer de comptes bancaires dans certains cas spécifiques.

---

<sup>1</sup> Par Marie-Christine Uguen



## Le compte unique du Trésor : du concept à la réalité...

**La réalité du Compte unique du Trésor - un CUT dégradé :** dans de nombreux pays, une partie de la trésorerie de l'Etat est dispersée dans une multitude de comptes bancaires. Cette multiplicité de comptes bancaires empêche la connaissance rapide et fiable des avoirs liquides de l'Etat et rend très difficile leurs contrôles par le Trésor. Ainsi, il existe des liquidités de l'Etat oisives dans les établissements financiers, alors que parallèlement, l'Etat doit emprunter à des coûts élevés, et in fine emprunte aux banques primaires ses propres liquidités.

**Le périmètre du CUT et son adaptation aux réalités du terrain :** La bonne pratique internationale consiste actuellement à inclure dans le CUT autant de fonds contrôlés par l'État et de fonds extrabudgétaires que la loi le permet. Dans les pays couverts par AFRITAC Ouest, le périmètre du CUT couvre généralement les opérations de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités locales et des organismes publics au sens large. Cependant, il convient d'adapter ce périmètre en fonction du cadre institutionnel, légal et réglementaire de chaque pays, et des capacités de gestion prévisionnelle de la trésorerie. En effet, le service chargé de la gestion de la trésorerie doit disposer d'un système de gestion de la trésorerie performant, et d'une comptabilité adaptée, afin d'assurer à tout moment, aux diverses entités publiques qui contribuent au CUT, la liquidité de leurs avoirs déposés au Trésor. L'extension du périmètre du CUT doit donc se faire de façon progressive, en relation avec les avancées réalisées en matière de gestion de la trésorerie.

**L'architecture du CUT :** au niveau international, l'architecture type du CUT comporte un compte central, le plus souvent logé à la Banque Centrale, avec des comptes bancaires reliés à ce compte central par des mécanismes automatisés de nivellement, tant en recettes qu'en dépenses. Le degré de centralisation du CUT dépend du degré d'autonomie des entités de base manipulant les fonds publics, l'essentiel étant que les fonds puissent se consolider rapidement au sein du CUT.

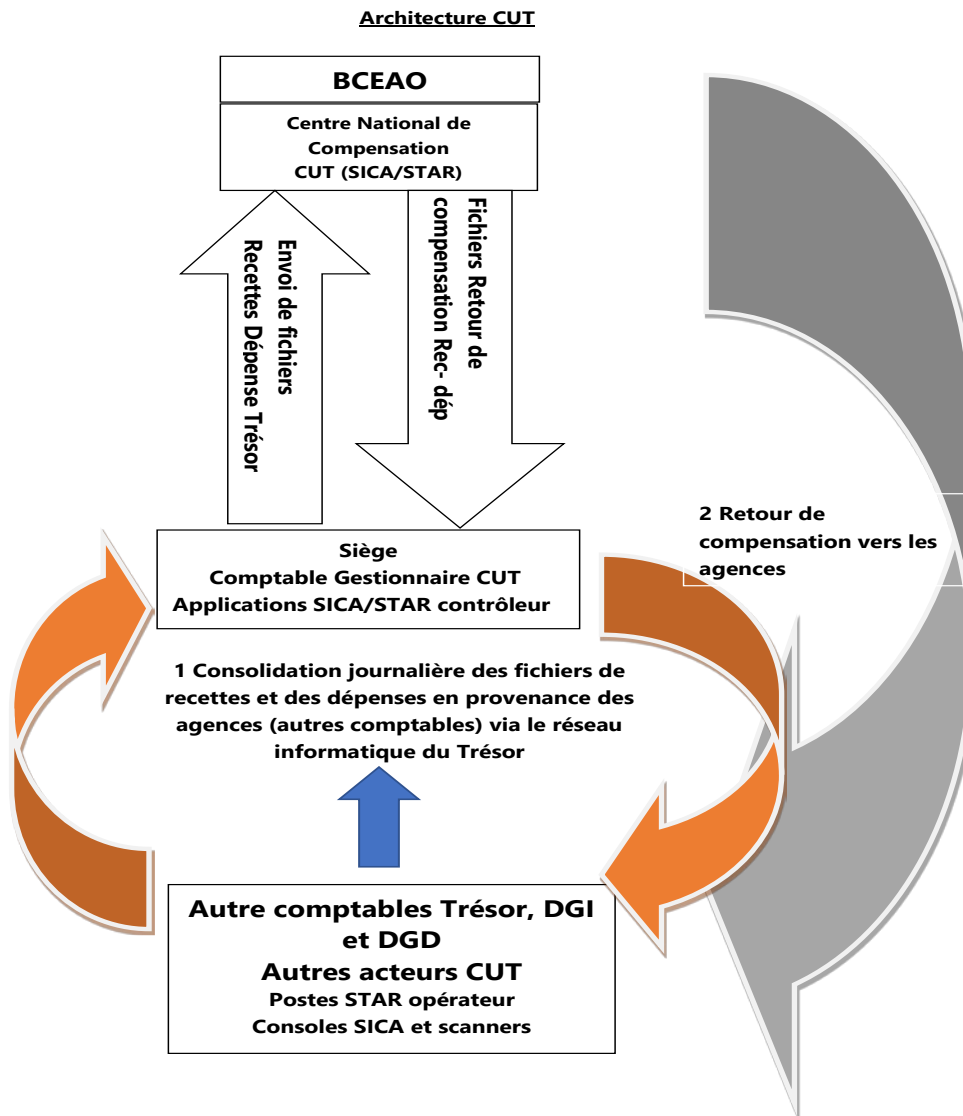
**Avancées et perspectives :** depuis plusieurs années tous les pays couverts par AFRITAC Ouest se sont résolument engagés dans la mise en œuvre du CUT et dans sa consolidation, avec en parallèle des opérations de recensement puis ensuite de fermetures de comptes bancaires publics. Ils se sont également engagés dans la modernisation et la professionnalisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat, avec le souci de mieux intégrer la gestion de la dette à la gestion de la trésorerie. AFRITAC Ouest continue à appuyer ce mouvement régional avec des missions d'assistance technique, des missions d'immersion et des séminaires régionaux portant sur ces thèmes. A terme il serait souhaitable de faire évoluer l'architecture du CUT des pays de la zone, en mettant en place un compte unique à la banque centrale, disposant de sous-comptes reliés pour chacun des comptables publics, et permettant au Trésor de disposer en temps réel et à tout moment du solde consolidé du CUT. Ce schéma de compte unique a été retenu et mis en œuvre récemment par la Mauritanie.

Un séminaire international organisé par le Département des Finances publiques du FMI du 11 au 13 mars 2020 à Dakar, auquel AFRITAC Ouest participera, permettra de tirer les principaux enseignements sur la mise en place du compte unique du Trésor et la gestion de la trésorerie dans les pays d'Afrique francophone.

### Références :

« Le compte unique du Trésor : concept, structure et mise en œuvre » Sailendra Pattanayak et Israel Fainboim, Working paper FMI 2010, Rapports d'assistance technique Afritac Ouest 1.

## L'architecture du CUT dans la zone UEMOA



### Gestion de la dette et développement des marchés financiers

*AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d'État de l'UMOA.*

#### *Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers*



Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. **Soltani Chaker** a été, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre (Centre qui couvre 9 pays de l'Afrique centrale). Auparavant, M. Soltani a occupé divers

postes au sein du Ministère des Finances tunisien, il a été nommé Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006.

### **Mali – Appui au reprofilage du portefeuille de la dette publique du 3 au 11 octobre 2019.**

Les travaux de la mission se sont déroulés sous forme d'atelier qui a réuni des cadres de la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP), de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) et de la Direction Générale du Budget (DGB). La mission a servi d'une manière plus générale à renforcer les capacités du personnel de la DGDP et du Trésor en matière d'évaluation des offres de financement, des acquis qui sont utiles pour analyser les emprunts à mobiliser et faire face aux défis en gestion de la dette auxquels le pays est confronté. La mission a recommandé aux autorités de prendre les mesures capables de conforter la position de l'Etat dans le processus de reprofilage de l'échéancier de la dette en vue de réduire le risque de refinancement auquel le portefeuille de la dette est exposé.

### **Niger – Appui au renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette publique du 11 au 20 novembre 2019.**

La mission d'assistance technique a permis d'appuyer les autorités dans le renforcement du cadre organisationnel de la dette publique et en particulier l'organisation des services de la direction de la dette publique suivant les standards internationaux en Front, Middle et Back office et une meilleure définition du contenu des responsabilités de chaque service. La mission a permis également de proposer aux autorités un cadre institutionnel et de gouvernance approprié pour la gestion de la dette publique au Niger.

### **Mauritanie – Développement du marché des valeurs du Trésor du 25 novembre au 03 décembre 2019.**

Une mission de suivi a été organisée en vue d'assister les autorités à mettre en œuvre le processus révisé d'émission des Valeurs du Trésor. La mission a constaté les avancées adoptées récemment avec la révision des modalités et procédures d'émission des Valeurs du Trésor par la procédure d'adjudication.

La mission a permis de recueillir l'avis des acteurs du marché sur l'efficacité des nouvelles modalités d'émission des Valeurs du Trésor et d'identifier les mesures nécessaires à mettre en place pour soutenir les efforts déployés en vue de moderniser le processus d'émission des titres publics et le développement du marché des valeurs du Trésor.

### **Guinée – Elaboration de la stratégie de dette à moyen terme du 09 au 18 décembre 2019.**

La mission d'assistance technique et de formation a permis d'appuyer les autorités sur la formulation de la stratégie de gestion de la dette publique et en particulier l'appropriation du processus de

développement de la SDMT et l'utilisation de l'outil quantitatif SDMT du FMI / Banque Mondiale. Les cadres des structures de la chaîne de gestion de la dette publique, en particulier de la direction nationale de la dette publique et de l'aide publique au développement et de la direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique, ont été les principaux bénéficiaires de cette formation.

## Statistiques de finances publiques

*L'axe central de l'assistance technique est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s'agit en premier lieu des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.*

### Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Nicolas KACOU** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

## Côte d'Ivoire – Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014 du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

L'appui a permis de constater avec satisfaction la poursuite de la production du tableau des opérations financières de l'administration centrale budgétaire (APCB) conformément au MSFP 2014. Au terme des travaux, il ressort que le TOF de l'administration publique centrale budgétaire peut être produit trimestriellement. Par ailleurs, en vue de produire la situation consolidée des statistiques de l'administration publique et de mesurer l'impact des différents sous-secteurs, il a été recommandé par la mission de procéder aux ajustements des statistiques notamment par l'application du principe d'attribution des recettes. Relativement aux autres tableaux du cadre d'analyse minimum, notamment la situation des flux de trésorerie (tableau II), le bilan financier (III) et la situation de la dette publique (IV), la mission note avec satisfaction la production régulière mais annuelle des différentes situations. Les travaux de la mission ont consisté en un passage en revue et un affinement des différents tableaux produits.

## Sénégal – Travaux d'élaboration des statistiques du secteur public selon le MSFP 2014 du 26 novembre au 6 décembre 2019.

L'assistance du centre a permis au Sénégal de produire les statistiques consolidées du secteur public. En effet, les travaux de la mission ont permis de produire et affiner les tableaux des opérations financières

des différents sous-secteurs de l'administration publique ainsi que celui des sociétés publiques. De même, le centre a appuyé les acteurs de finances publiques à la production des statistiques conformément aux délais requis de la NSDD.

Relativement aux autres tableaux du cadre d'analyse minimum, notamment la situation des flux de trésorerie (tableau II), le bilan financier (III) et la situation de la dette publique (IV), il a été arrêté en collaboration avec l'équipe en charge de la compilation des statistiques de finances publiques, de débiter la production desdits tableaux pour les tous les sous-secteurs de l'administration publique.

De même, il est projeté l'élaboration des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire selon le cadre analytique complet du MSFP 2014.

### **Guinée – Travaux d'affinement des statistiques de l'administration centrale budgétaire et élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014 du 9 au 20 décembre 2019**

L'appui du centre a permis de définir une méthodologie pour l'élargissement du champ de couverture des statistiques à l'ensemble des sous-secteurs de l'administration publique. Les travaux délocalisés au sein des services en charge de la gestion et du suivi des opérations des sous-secteurs de l'administration publique ont permis d'allier la sensibilisation aux travaux techniques. Par ailleurs, cette méthode a permis de collecter des informations supplémentaires pour un affinement des TOF des différents sous-secteurs. Au terme des travaux, la mission a pu développer et mettre à la disposition des acteurs de finances publiques, la table de passage des collectivités locales. La rencontre avec les organismes de protection sociale, a permis de s'imprégner des réformes en cours. Les travaux sur la sensibilisation ont amené les autorités à solliciter une mission additionnelle dans le courant du mois de janvier 2020.

### **Commission de l'UEMOA – Participation aux travaux de l'observatoire des finances publiques du 19 au 22 novembre 2019**

Le centre a pris part aux travaux de l'observatoire de finances publiques de la commission de l'UEMOA. Son intervention a permis d'édifier les participants sur l'importance des statistiques de finances publiques (SFP) et la nécessité d'intégrer les opérations non monétaires dans les SFP. A cet effet, il a préconisé (i) la définition d'une méthodologie de collecte de données, (ii) la valorisation des opérations non monétaires et (iii) le calendrier d'intégration des opérations dans les statistiques de finances publiques. Le centre a également proposé un renforcement de la collaboration entre le FMI et la commission pour un renforcement et un affinement de l'assistance technique à apporter au pays.

### **Statistiques du secteur réel**

*AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).*

### *Conseiller résident en Statistiques du secteur réel*



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, **M. Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal pendant 10 ans.

### **Supervision bancaire**

*Le champ d'intervention du domaine est axé sur des missions de renforcement de la supervision bancaire, sous ses différents aspects, dont la mise en conformité avec les principes du Comité de Bâle pour un contrôle bancaire efficace et la transposition des accords internationaux dits de Bâle III. Le Centre intervient également afin d'adapter la réglementation et renforcer la supervision des entités du marché financier régional.*

### *Conseiller résident en supervision bancaire*



Avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Éric Lemarchand** était chef de mission à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) à la Banque de France.

### **Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UMOA) – atelier sur les outils macro prudentiels du 14 au 15 octobre 2019.**

Dans le cadre de sa mission, le Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (CSF-UMOA) a engagé des travaux relatifs à la définition d'indicateurs de surveillance macro-prudentielle pour l'Union. Dans ce contexte, l'atelier, qui s'est tenu les 14 et 15 octobre 2019, a permis de renforcer les capacités des Services de la Banque Centrale et des Autorités membres de Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA). En particulier, l'atelier a permis aux participants de s'informer des nouveaux développements sur la question de la surveillance macroprudentielle, de mieux appréhender les outils d'identification, de mesure et de suivi du risque systémique et de connaître les principales méthodes de fixation des exigences au titre de la surveillance macroprudentielle.

### **Guinée - Adaptation de la réglementation et supervision par les risques du 30 septembre au 11 octobre 2019.**

Une mission d'assistance technique a été effectuée auprès de la Direction de la supervision bancaire (DSB) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Cette mission a porté sur les problématiques associées au plan comptable bancaire révisé et aux nouveaux états de reporting financiers et statistiques ainsi que sur la mise en œuvre de l'outil de notation interne des banques et les travaux de



refonte du ratio de solvabilité. Concernant ce dernier point, il faut mentionner qu'il est envisagé de limiter l'adoption de Bâle III à l'approche standard pour les catégories qui seront jugées pertinentes et adaptées à la taille et la complexité du système bancaire guinéen.

### **Mauritanie - Adaptation de la réglementation et supervision par les risques du 25 novembre au 6 décembre 2019.**

L'AFRITAC de l'Ouest a effectué une mission auprès de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) dans le domaine de la supervision bancaire. Les principaux travaux ont consisté à assister la BCM dans la préparation de l'entrée en vigueur des nouveaux ratios prudentiels et à rédiger des projets d'instructions réglementaires. A ce stade, la BCM a mis en place un système de double remise afin de faciliter la transition entre l'ancien et le nouveau système. L'appropriation par les banques des deux nouveaux ratios, qui entrent en vigueur début 2020, semble en bonne voie et les principes des deux nouveaux ratios sont apparus globalement bien maîtrisés. L'AFRITAC de l'Ouest a conçu des tables de correspondance des états de *reporting* des ratios prudentiels avec les postes de la situation mensuelle et les comptes du plan comptable bancaire. Par ailleurs, la mission a également mené des travaux réglementaires. Deux projets d'instruction d'application de la loi bancaire relatifs aux sanctions disciplinaires que la Banque Centrale peut prononcer à l'égard des banques et aux relations avec les commissaires aux comptes ont été finalisés pour approbation et adoption par la BCM.

### **UMOA - Conseil Régional de l'Épargne et des Marchés Financiers (CREPMF)**

L'AFRITAC de l'Ouest a participé en novembre 2019 à l'exercice de consultation des acteurs du marché sur les projets de texte visant à revoir les règles relatives au dispositif prudentiel applicable aux sociétés de Gestion et d'intermédiation (SGI) en matière de contrôle interne, de cantonnement des fonds appartenant à la clientèle et d'exigences de fonds propres.

### **Analyse macro-budgétaire**

*Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.*

#### **Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire**



**M. Djoret Biaka Tedang** a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision dans son pays.

## **Côte d'Ivoire – Techniques d'analyse conjoncturelle du 21 au 26 octobre 2019**

Environ 20 participants ont été formés aux outils de base en analyse de la conjoncture lors d'une mission de formation à l'analyse de la conjoncture. Outre une session introductive sur l'objet et les outils de l'analyse conjoncturelle, l'atelier a couvert les sessions suivantes : Les indicateurs avancés de l'activité économique ; Les indicateurs synthétiques d'activités et les cycles économiques ; La synthèse conjoncturelle.

L'atelier a alterné présentations théoriques et travaux pratiques. Une journée a été consacrée à la rédaction d'une note de conjoncture en grandeur nature pour la mise en pratique des enseignements de l'atelier.

Le diagnostic du dispositif de suivi de la conjoncture de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE) mené par les participants à l'issue de la formation a permis d'identifier les pistes de son amélioration et d'élaborer un plan de renforcement.

## **Guinée - Renforcer le dispositif et les pratiques de cadrage macroéconomique et budgétaire et de prévision de recettes fiscales du 9 au 20 décembre 2019.**

La mission a permis de dresser un état des lieux en matière de prévision des recettes et des défis pour le renforcement de sa crédibilité. La mission a fait le point de la mise en œuvre des recommandations de la précédente mission en matière de cadrage macroéconomique. Plusieurs axes d'amélioration existent en matière d'articulation des cadrages macroéconomique et budgétaire, notamment s'agissant du calendrier.

La mission a fait le tour des acteurs en matière de prévision des recettes, animé un atelier de formation et proposé un plan d'actions pour le renforcement du système. Les recommandations de la mission ont porté sur l'amélioration des données fiscales, et notamment la constitution d'une base de mesures nouvelles, sur les techniques de prévision et enfin sur l'organisation.

### *Actions de formation*

#### *« Expérience de l'identification, suivi et publication des risques budgétaires », Abidjan, du 14 au 18 octobre 2019.*

Le voyage d'études a été organisé auprès de l'Administration ivoirienne au profit de trois (3) cadres du Niger, du Burkina Faso et du Bénin. Cet apprentissage devrait permettre aux participants de s'imprégner de l'expérience de la Côte d'Ivoire, d'appréhender la problématique de l'identification, de l'analyse et de la communication sur les risques budgétaires et d'être en mesure, une fois de retour dans leurs pays respectifs, d'accélérer le processus en cours devant conduire à l'amélioration significative du dispositif en place dans les meilleurs délais et/ou de capitaliser sur les solutions et difficultés de mise en œuvre du dispositif ivoirien.

*« Séminaire régional sur les bonnes pratiques en matière de gestion des modèles macroéconomiques à base de Tableau des Ressources et des Emplois », Ouagadougou, du 14 au 18 octobre 2019.*



L'Afritac de l'Ouest conjointement avec l'Afritac du Centre, la GIZ et le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso ont organisé à Ouagadougou du 14 au 18 octobre un séminaire régional regroupant une dizaine de pays et d'organisations sous-régionales qui utilisent les modèles quasi comptables à base de tableaux des ressources et des emplois (TRE). Ce

séminaire a permis de renforcer les capacités des participants en matière de gestion du modèle et d'élaboration des cadrages macroéconomiques avec ce type de modèle. Il a porté en particulier sur les opérations de calibrage des modèles à base de TRE et d'insertion d'un nouveau TRE dans un modèle à base de TRE. Il a également permis de tester un module de formation en ligne sur les modèles à base de TRE développé par la GIZ au Bénin, d'identifier les pistes d'actions pour rendre plus performants les modèles de cadrage macroéconomique à base de TRE et de créer un réseau d'utilisateurs de modèles macroéconomiques à base de TRE.

*« La conjoncture économique du second semestre 2019 et les prévisions 2019-2022 dans les pays de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie », Ouagadougou, du 25 au 29 novembre 2019.*

Le séminaire a conjointement été organisé par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest. Le thème central de ce séminaire a porté sur : « Dispositifs de cadrage macroéconomique : Etat des lieux et perspectives à moyen terme ». L'atelier a réuni 35 participants venant des pays de l'UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie ainsi que de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), d'AFRISTAT et d'AFRITAC de l'Ouest. Le séminaire a couvert les sessions suivantes : (i) Diagnostic conjoncturel du second semestre 2019 et prévisions 2019-2022 dans les Etats : les grandes tendances conjoncturelles actuelles, principales hypothèses et prévisions pour 2019-2022 ; (ii) Conjoncture économique vue par les organisations sous-régionales et internationales : évolution des critères de convergence, évolutions monétaires et financières ; et (iii) Dispositifs de cadrage macroéconomique : Etat des lieux et perspectives à moyen terme.

### *Les cours en ligne du FMI*

Les cours disponibles pour les cadres des secteurs public et privé et parfois pour le grand public sont accessibles sur <http://imf.smartcatalogiq.com> et <https://www.edx.org/school/imfx>.

Ces cours comprennent entre autres :

- Fiscal Policy Analysis (FPA)
- Fiscal Sustainability (FS)
- Prudential Asset Classification and Provisioning and the IFRS (PACP)
- Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

*Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en décembre 2019*

BENEFICIAIRE	DOMAINE	TITRE
NIGER	Administration douanière	Renforcement de la fonction contrôle après dédouanement
MAURITANIE	Administration douanière	Renforcement de la fonction contrôle après dédouanement
GUINEE-BISSAU	Administration douanière	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane
GUINEE	Administration douanière	Gestion automatisée du transit douanier
BURKINA FASO	Administration douanière	Renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations
BENIN	Administration douanière	Gestion automatisée d'analyse du risque
GUINEE	Administration fiscale	Renforcement des fonctions fiscales clés
NIGER	Administration fiscale	Renforcement des fonctions fiscales clés
GUINEE-BISSAU	Analyse macro-budgétaire	Actualisation du modèle macroéconomique Tchintchor
BENIN	Gestion de la dette	Vers une meilleure intégration de la gestion de la trésorerie
GUINEE	Gestion de la dette	Renforcement des pratiques
TOGO	Gestion de la dette	Renforcement des pratiques
BURKINA FASO	Gestion des dépenses publiques	Appui à l'élaboration d'une instruction sur les opérations de clôture
GUINEE	Gestion des dépenses publiques	Appui à l'élaboration d'un cadre juridique de la gestion des investissements
NIGER	Gestion des dépenses publiques	Appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement
NIGER	Statistiques de finances publiques	Tableau des opérations financières

## Activités à venir

Les principales activités prévues pour les trois prochains mois de l'année fiscale 2020 sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

Administration douanière		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Sénégal	Renforcement de l'évaluation en douane	2-13 mars 2020
Guinée-Bissau	Révision Loi contentieux 1944	2-13 mars 2020
Burkina Faso	Renforcement de l'évaluation en douane	6-17 avril 2020
Administration fiscale		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Renforcement de la gouvernance fiscale et de la conduite des reformes	2-20 mars 2020
Bénin	Renforcement de la lutte contre la fraude fiscale	17-28 février 2020
Côte d'Ivoire	Renforcement de la gestion du risque d'indiscipline fiscale	13-24 avril 2020
Côte d'Ivoire	Renforcement de la gestion du risque d'indiscipline fiscale	13-24 avril 2020
Mali	Renforcement de l'administration des moyennes entreprises	24 février- 6 mars 2020
Mauritanie	Renforcement de la lutte contre la fraude fiscale	9-20 mars 2020
Gestion des dépenses publiques		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée Bissau	Appui mise en œuvre CUT	16-27 mars 2020
Mali	Évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA)	13-24 janvier 2020
Burkina Faso	Appui à la mise en œuvre des Plans d'engagement	6-17 avril 2020
Côte d'Ivoire	Optimisation de l'exécution budgétaire en Mode Programme	6-17 avril 2020
Côte d'Ivoire	Compte unique du Trésor	28 janvier-11 février 2020
Côte d'Ivoire	Appui à l'instruction sur l'exécution des opérations de fin de gestion et d'inventaire en comptabilité d'exercice.	30 mars-10 avril
Mali	Appui à l'assainissement des comptes de la balance générale des comptes de l'Etat	23 mars- 3 avril
Sénégal	Appui à l'élaboration des nouveaux états financiers	14-24 avril 2020
<b>Séminaire régional</b>		
Pays	Thème	Date
Sénégal	La Fonction Budgétaire et l'organisation des directions du budget face aux défis des réformes macroéconomiques et des finances publiques.	24-28 février 2020
Statistiques du secteur réel		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Togo	Amélioration du système des Comptes nationaux trimestriels	16-20 mars 2020
Guinée-Bissau	Mise en place du système des Comptes nationaux trimestriels	6-10 avril 2020
Mauritanie	Mise en place du système des Comptes nationaux trimestriels	13-17 avril 2020
Mali	Amélioration du système des Comptes nationaux trimestriels	30 mars- 3 avril 2020
Gestion de la dette et développement des marchés financiers		
<b>Missions d'assistance technique</b>		

Bénéficiaire	Thème	Date
Sénégal	Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette	13-24 janvier 2020
Mauritanie	Formation sur la stratégie de gestion de la dette	19-28 février 2020
Guinée-Bissau	AT sur la préparation du plan annuel de financement	04-13 mars 2020
Burkina Faso	Formation sur l'analyse de viabilité de la dette	30 mars- 10 avril 2020
Togo	Formation sur l'analyse de la dette	20- 30 avril 2020
AUT	Mise à jour du manuel des procédures	23 mars – 3 avril 2020
<b>Supervision bancaire</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
CREPMF	Règlementation et supervision par les risques	2-13 mars 2020
BCEAO	Cadre de passage aux IFRS	17-28 février 2020
Mauritanie	Révision réglementation et supervision par les risques	23 mars-3 avril 2020
Guinée	Suite travaux bale III et travaux du contrôle permanent	13-17 avril
<b>Statistiques de finances publiques</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Mauritanie	Compilation et dissémination des données de l'administration publique selon le MSFP du FMI 2001/2014	18-28 février 2020
Niger	Compilation et dissémination des données de l'administration publique selon le MSFP du FMI 2001/2014	6-17 avril 2020
Togo	Compilation et dissémination des données de l'administration publique selon le MSFP du FMI 2001/2014	10-20 mars 2020
<b>Analyse macro-budgétaire</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
Bénéficiaire	Thème	Date
Bénin	Renforcement des indicateurs à haute fréquence	16-27 mars 2020
Niger	Intégration des nouvelles séries de comptes nationaux dans AYOROU	13-24 avril 2020
Sénégal	Elaboration d'un modèle de projections macroéconomiques basé sur le TRE	24 février-6 mars 2020
Burkina Faso	Analyse de la viabilité de la dette	10-21 février 2020



## MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

## PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



Luxembourg



Allemagne



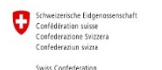
France



Chine



Norvège



Suisse



Banque Européenne  
d'Investissement



AFRITAC  
de l'Ouest

AFRITAC, Immeuble BCEAO

Abidjan, Plateau

Côte d'Ivoire

[www.afritaouest.org](http://www.afritaouest.org)

[www.facebook.com/afritaouest](https://www.facebook.com/afritaouest)

(+225) 20 20 89 87